

Image not found or type unknown



Transcription de l'acte de mariage

Par **coolio**, le **28/05/2008** à **19:21**

bonsoir monsieur, mon conjoint et moi venons de nous marier, elle est française et moi camerounais, mais avt de nous marier nous avons contacter l'ambassade de france au cameroun, nous avons fais toutes les démarches jusqu'à l'obtention du certificat de capacité à mariage, une fois le mariage fait, elle a demandé la transcription de notre mariage sur les actes de l'état civil français, on nous a donné un délai de 6 mois, nous trouvons que c'est trop, alors n y a t' il pas un moyen pour faire pression sur l'ambasade afin de nous transcire vite notre mariage? merci de me nous répondre